



Département  
**PAS-DE-CALAIS**  
Arrondissement  
**MONTREUIL-SUR-MER**  
Commune  
**FRESSIN**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt deux, le lundi dix-sept du mois d'Octobre, à 19 heures, en application des Articles L.2121-7 et L.2122-8 du CGCT, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de FRESSIN.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

BELVAL Jean-Noël – BAHEUX Bernard – BOQUET Christophe – GLACON Paul – FAVIER Bernard – FRAMMERY Jean-Pierre – HIEL Charles – DHALLEINE Christophe – WAREMBOURG Noël – PICHONNIER Hélène – DELCUSE Sébastien – ANSELIN Jérémy – NICOLAS Ariane – CONSTANT Julie

Président : VERGEOT Claude

Secrétaire : ANSELIN Jérémy

Réfection du marquage au sol :

Les différents marquages au sol (passages piétons, arrêts de bus, etc) sont de moins en moins visibles.

Monsieur le maire a demandé un devis à la société GP-traçage- service qui se monte à 908,71€ pour leur rénovation.

Cependant il apparait qu'il y a des oublis : lotissement de la Lombardie, terrain F. Caron.

Le conseil décide de reporter l'opération à une période plus propice, au niveau météorologique notamment, soit au printemps prochain.

Cela permettra d'englober également ceux de la nouvelle école dont les travaux seront terminés.

Rénovation 1<sup>er</sup> étage salle de musique :

Monsieur le maire présente un devis de l'association Campagne-services pour la rénovation complète et l'aménagement du 1<sup>er</sup> étage surplombant la salle de musique et une partie de la mairie, soit la totalité des planchers, des murs, etc. : il s'élève à 22 455,08€.

Il s'agirait de rendre les pièces « habitables » pour stocker du matériel d'archives de l'ancienne école notamment, et accueillir un bureau pour l'association du patrimoine.

Actuellement les locaux sont encombrés de matériels divers et doivent être nettoyés absolument, voire vidés.

Ainsi un courrier va être adressé au président de l'Association du château, pour le devenir des anciens costumes des spectacles de l'association, mais aussi à la société musicale et l'Association du patrimoine qui stockent du matériel.

Les élus estiment le devis trop élevé et décident de ne pas y donner suite.

Une commission a été créée et sera présidée par Noël Warembourg, adjoint, elle est composée également de Paul Glaçon, Jean-Pierre Frammery et Charles Hiel.

### Déménagement de l'école :

Dans la suite logique, il va être procédé au déménagement de l'école, dont l'ouverture de la nouvelle est prévue après les vacances d'avril 2023.

Il va falloir commencer par le 1<sup>er</sup> étage : il conviendra auparavant de faire un inventaire très précis des archives et de tout le matériel pouvant être récupéré.

Notamment les anciennes tables pourraient être revendus pour acheter du matériel pour la nouvelle école.

Noël Warembourg et sa commission sont chargés également de sa mise en œuvre qui s'étalera sur plusieurs mois.

### Correspondant incendie :

Suite à un décret du 29 juillet 2022, les communes doivent créer un poste de conseiller municipal correspondant incendie et secours.

Son rôle est d'assurer des missions d'information et de sensibilisation des habitants et des élus.

Jean-Noël Belval a été nommé titulaire, Charles Hiel et Jen-Pierre Frammery sont nommés suppléants.

### Aménagements extérieurs de la nouvelle école :

Suite aux précédentes réunions, le maire a présenté le plan de tous les aménagements extérieurs qui sont mis en œuvre : aire de stationnement pour véhicules de secours et stationnement du bus scolaire, cheminement doux, cour végétalisée en pavés, aire de jeux pour enfants mutualisée, mare pédagogique, jardin, plantations, city-stade, etc.

Le coût est de : aire de stationnement : 20 914,50€, aménagement cour et extérieurs : 135 535,25€.

Le ponton en bois d'accès (Euréka) : 6 200€, les plantations diverses : 12 591,75€.

Des demandes de subventions sont en cours dont certaines depuis 2021 : Farda, DETR, DSIL, Région.

### Vente de l'école :

Lors de sa dernière réunion en date du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022, le conseil municipal a pris la décision de mandater le maire pour préparer la vente de l'école en aval.

Il y a eu de nombreux visiteurs et amateurs.

Le choix s'est porté, pour le potentiel acheteur, sur une famille de la Seine et Marne (77) avec 4 enfants et optant pour sa résidence principale à Fressin.

Mais avant de signer un compromis de vente, il faut obtenir l'autorisation du contrôle de légalité pour la désaffectation de l'ancienne école et la vente proprement dite.

En attendant donc et si ces conditions sont remplies, le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer ledit compromis de vente.

### Illuminations de Noël :

Questionnement sur la durée, les restrictions, la pose des décorations de Noël...

Suite à une vaste discussion, il a décidé de reconduire les illuminations avec de nouveaux horaires.

Il seront calés sur l'éclairage public (horloge astronomique) qui désormais sera éteint le soir à 21h30 (au lieu de 22h30).

### Fêtes de fin d'année :

Le repas des aînés est maintenu jusqu'à présent et se déroulera le dimanche 11 décembre 2022, à la salle Delépine.

De même, la distribution de colis aux personnes ne pouvant participer à ces agapes se fera comme habituellement mi-décembre.

Sont concernées les personnes de 60 ans et plus inscrites sur la liste électorale.  
Les conseillers passeront à domicile pour recueillir le choix des personnes concernées.

Cartes cadeaux aux employés : le principe est reconduit avec une carte de 150€ pour les titulaires, Perrine Fristot, Aurélie Lagache, Rémi Tavernier ainsi que pour Eric Attagnant, en contrat à durée limitée ; 50€ pour Laurence Moreau et Jean-Marie Blouin.

Enfin les élus ont décidé également d'offrir une carte cadeaux de 100€ à deux jeunes étudiants, Théo et Bastien, en stage de puis plus d'un an à la commune.

La remise se fera lors d'une petite réception à la MSAF le vendredi 16 décembre, à 19h00.

#### Divers :

- Le club de l'Amitié va reprendre ses activités en proposant de nouvelles activités.  
La municipalité s'associe et ne peut que se réjouir de ce nouveau départ, elle accompagnera donc les adhérents dans leurs démarches.
- La cérémonie des vœux a été fixée comme d'habitude le premier samedi de la nouvelle année : c'est-à-dire le 7 janvier 2023.
- France ADOT est une fédération d'associations qui œuvrent dans chaque département pour informer et sensibiliser sur la cause du Don d'organes, de tissus et de moelle osseuse.  
Il s'agit symboliquement, en l'honneur des donneurs, de planter un arbre et d'apposer une plaque.  
Cette plantation pourrait être entreprise pour sensibiliser la population à un emplacement situé autour de la nouvelle école.  
Ariane a donc été chargée de répondre à la demande faite par l'association dont le siège se situe à Huby-Saint-Leu.

#### Autres sujets abordés :

- Les emplois du temps des personnels de la commune, ont été passés en revue et étudiés par une commission ad hoc, créée pour la circonstance.
- Certains élus ont émis le souhait de visiter les nouveaux locaux de l'école.